

## ACCOMPAGNEMENT

# Créer ou reprendre un gîte ou une chambre d'hôtes

Vous souhaitez créer ou reprendre un hébergement touristique chez l'habitant dans l'Oise ? Oise Tourisme, votre partenaire sur le département, vous conseille techniquement et vous accompagne pas à pas, dans la réalisation de votre projet touristique : les étapes, conception du dossier, business plan, autorisations, conditions...



- Une réunion **chaque mois** !
- Le **partage d'expérience** entre les participants
- Le **tourisme**, notre coeur de métier

## DESCRIPTIF DE L'ACCOMPAGNEMENT

---

Créer ou reprendre une chambre d'hôtes ou un gîte est une aventure passionnante ! Depuis plusieurs années déjà, nous avons l'opportunité de pouvoir accompagner un grand nombre d'entre vous... Et on peut dire que vous faites preuve de créativité !

Mais souvent, nous pouvons avoir l'envie de mettre la charrue avant les bœufs, de commencer à créer sa carte de visite avant même d'avoir réfléchi à sa commercialisation. Parfois même, on manque de temps pour se concentrer sur les aspects concurrentiels, sans compter les termes techniques qui n'aident pas à la compréhension.

Oise Tourisme vous guide pas à pas dans votre projet et pour ce faire, nous nous convions à la **première étape indispensable** avant de vous lancer dans cette nouvelle aventure : assister à la réunion d'information « Créer un hébergement touristique chez l'habitant ».

### Réunion d'information « Créer un hébergement touristique chez l'habitant »

Première étape de votre parcours, c'est un **préalable obligatoire** pour toute création.

## VOTRE CONTACT



### Isabelle THOMAS

Accompagnement des porteurs de projet hébergement chez l'habitant | Meublés de tourisme | Tourisme & Handicap | PDIPR

Tél. : 03 64 60 60 24

## POUR QUI ?

- Chambre d'hôtes, gîte, insolite

## VOTRE PARTICIPATION

Réunion  
gratuite

## DATES DES REUNIONS

(Sous-réserve de disponibilité)

- Jeudi 18 janvier 2024 à 10h
- Lundi 19 février 2024 à 17h

Oise Tourisme organise cette réunion **chaque mois** en **visio-conférence**. Elle est **gratuite** et permet d'évoquer ensemble les points suivants :

- Présentation des différents types d'hébergements
- Les clés de la réussite
- Les parcours d'accompagnements de Oise Tourisme
- Le classement en meublé de tourisme
- Le dispositif d'aide du Conseil départemental de l'Oise
- Intervention de Franck BOEY du CER France
- Les labels dans l'Oise
- Intervention de Mélanie PIGEON de Gîtes de France® Oise

**Pour participer à une prochaine réunion d'information**, il vous suffit de **remplir le formulaire** accessible en cliquant sur le bouton ci-dessous :

S'INSCRIRE À UNE RÉUNION

## Un parcours PREMIUM pour les futurs propriétaires

Oise Tourisme ajoute une nouvelle brique à son accompagnement dédié aux porteurs de projet hébergement chez l'habitant, avec un **parcours PREMIUM**, au tarif de **130€**. Celui-ci inclut notamment **une approche tarifaire permettant de fixer le prix juste de sa nuitée**. Il permet également :

- De bénéficier d'une **visite de faisabilité** sur site.
- D'accéder à une **matrice tarifaire** selon son profil, avec **analyse concurrentielle**.
- De disposer d'un **outil de comparaison financier** avec assistance vidéo d'utilisation.

Cet accompagnement personnalisé s'appuie sur la conception d'une **matrice 100% adaptée aux besoins du secteur**, qui compile les données issues des plateformes de réservation Abritel, Airbnb et Gîtes de France® de l'Oise.

Retrouvez les deux parcours d'accompagnement en détail dans le tableau ci-dessous :

Choisissez votre *parcours d'accompagnement idéal*

	Freemium GRATUIT	Premium 130€
 Réunion d'informations en visio (2 heures) et accès aux supports de la réunion	✓	✓
 Affiner votre modèle économique : RDV 1 heure avec un fiscaliste	✓	✓
 Affiner votre projet : RDV dans les locaux de Oise Tourisme ou en visio (1h30) : présentation de votre projet, accompagnement vers classement/label. Envoi des cahiers des charges, référentiel...	✓	
 Visite de faisabilité sur site avec des conseils personnalisés à votre projet, remise des cahiers des charges, référentiel et envoi d'un compte-rendu de préconisations.		✓
 Remise du guide d'accompagnement du porteur	✓	✓
 Remise de l'outil de comparaison financier	✓	✓

- Mardi 19 mars 2024 à 10h
- Mardi 16 avril 2024 à 10h
- Jeudi 16 mai 2024 à 10h
- Lundi 17 juin 2024 à 17h
- Mardi 23 juillet 2024 à 10h
- Mardi 10 septembre 2024 à 10h
- Jeudi 10 octobre 2024 à 10h
- Mardi 12 novembre 2024 à 10h
- Lundi 9 décembre 2024 à 17h

## DURÉE ET PARTICIPANTS

Inscription obligatoire via le formulaire d'inscription

Réunion de 2h  
Nombre de participants limité

## CONDITIONS

- Vouloir ouvrir un hébergement chez l'habitant dans l'Oise.

LIEU

En **visio-conférence**

 Remise à une réunion des tenances de l'Oise (taux d'occupation et tarifs)	▼	▼
 Remise d'une <b>matrice tarifaire selon votre profil</b> (capacité d'accueil, équipements proposés...) avec analyse concurrentielle		✓
 Remise d' <b>outil de comparaison financier</b> avec assistance d'utilisation		✓
 Aide à la constitution du dossier de subvention (le cas échéant) et suivi	✓	✓

« Je travaille aux côtés des professionnels de l'hébergement touristique depuis plus de 20 ans. Je suis aujourd'hui spécialisée dans l'hébergement chez l'habitant, pour accompagner les porteurs de projet qui souhaitent ouvrir un gîte ou une chambre d'hôtes dans l'Oise.

Chaque projet est différent et mérite un accompagnement sur-mesure. Je suis là pour vous aider dès le début de votre projet dans votre réflexion, puis pas à pas dans sa concrétisation.

Suivant un process efficace, je vous guiderai à chaque étape pour ne rien oublier et faire de votre projet touristique une belle aventure ! » Isabelle THOMAS, en charge de l'accompagnement des porteurs de projet hébergement chez l'habitant.

## Créer ou reprendre un hébergement insolite

Plutôt aventurier et l'envie de proposer un hébergement hors du commun ? L'Agence Oise Tourisme s'engage à vos côtés pour développer votre activité d'**hébergement insolite** !

Roulottes, tipis, yourtes, cabanes dans les arbres, péniches, habitats originaux (ex : maison de paille) ou habitat situé dans un environnement hors normes (ex : maison troglodyte), de nombreux types d'hébergements insolites existent et il peut être parfois difficile de les rapprocher du bon type de structure classique : Gîte ou chambre d'hôtes. Car votre hébergement insolite se doit avant tout de suivre une réglementation stricte, afin qu'il puisse entrer dans la catégorie légale adaptée.

Prérequis légaux, code de l'urbanisme, déclaration en mairie, labellisation... Oise Tourisme vous accompagne pour créer ou reprendre un hébergement insolite.

Pour ce type d'hébergement, il faut également participer à la **réunion d'information** !

S'INSCRIRE À UNE RÉUNION



Agence de  
DÉVELOPPEMENT  
TOURISTIQUE

